



Les infos *Flash*



La municipalité vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2015!!!

Cette année, la commune de Mey est concernée par le recensement.

Le recensement se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur Madame Francine Adach.

Nous vous remercions d'ores et déjà de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « **Le recensement en ligne, c'est ici** ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à une installation classée pour la protection de l'environnement

Une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation présentée par la société LORCA pour l'exploitation d'un nouveau silo de stockage de grains sur le territoire de la commune de METZ (site du Nouveau Port de Metz).

Mey est concernée par cette enquête étant à proximité du Nouveau Port.

L'enquête publique aura lieu du 5 février au 9 mars 2015 inclus à la mairie de METZ.

Le dossier d'enquête relatif à ce projet, comportant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sera déposé dans la mairie de METZ.

CONSULTATION DES ÉLECTEURS

Dimanche 1er février 2015 : Projet de réalisation de la Gare d'Interconnexion TGV-TER de Vandières

Après des années de procédures, le Conseil Régional a décidé de vous solliciter pour ce projet d'intérêt général par une consultation qui se tiendra le 1er février. C'est un exercice novateur et original puisque c'est la première fois qu'une Région sollicite et implique de cette manière l'ensemble des citoyens sur un projet d'aménagement.

Dimanche 1er février 2015 (ouverture du bureau de vote de Mey de 8h à 18h), vous êtes appelés à émettre un avis par « Oui » ou par « Non » en réponse à la question suivante :

« La gare d'interconnexion TGV-TER de Vandières, dont la construction a été reconnue d'utilité publique en 2011 par décret, peut être réalisée sans être supportée par une contribution nouvelle des collectivités publiques. Compte tenu de cette possibilité sur le plan financier, pensez-vous que le Conseil Régional de Lorraine puisse s'engager dans sa réalisation et dans la transformation de Louvigny en gare de fret TGV ? ».

Un dossier d'information est disponible en mairie. Il est également accessible sur le site <http://consultationvandieres.lorraine.eu>.



Passeports Biométriques

Horaires d'ouverture, hors vacances scolaires, de l'Hôtel de Ville et des Mairies de quartier messines

VOTRE MAIRIE DE QUARTIER VOUS INFORME :

Mairie de Quartier	Adresse	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
		8h30-12h	13h30-18h	8h30-12h	13h30-18h	8h30-12h	13h30-18h	8h30-12h	13h30-18h	8h30-12h	13h30-18h
Vallières	3, rue des Bleuets										
Grange-aux-Bois	1, rue du Bois de la Dame										
Bellecroix	13, rue de Toulouse - 2, rue des Charente										
Nouvelle-Ville	1, rue de Bouteiller										
Devant-les-Ponts	15, Chemin sous les Vignes										
Magny	2, rue des Campanules										
Borny	4, Boulevard de Provence										
Sablon	4-6, rue des Robert										
Queuleu	1, rue du Roi Albert										
Patrotte	76, Avenue de Thionville										
Hôtel de Ville	1, Place d'Armes	De 8 heures à 16 heures du lundi au vendredi									

- Les passeports se font uniquement sur rendez-vous sur simple appel à Allo Mairie au 0800 891 891, numéro vert gratuit depuis un poste fixe
- Compte-tenu d'une très forte demande d'avril à juillet, pendant cette période, le délai d'obtention d'un rendez-vous est de 3 semaines.
- Tout retard au rendez-vous fixé peut générer l'annulation de ce dernier
- La constitution d'un dossier passeport prend 20 mn environ

UNE VILLE À VOTRE SERVICE

www.metz.fr/mairie

